

Conseil d'École n°2, 2023-2024

Jeudi 15 février 2024 à 18h15

1 Présentation et tour de table des présents

- Parents d'élèves :
 - Pierre-Jean BEYRIS (Papa de Martin en CE2)
 - Emmanuel BOUTHENOT (Papa de Théobald en CM1 et Olympe en GS)
 - Élodie DUPUY (Maman de Marius en CP)
 - Aurélie ESPES (Maman de Léane en CP)
- Enseignant(e)s :
 - Caroline BONNIN (CE2 et CM2 le jeudi (décharge de direction), CE1 et CE2 le lundi, GS et CP le vendredi)
 - Jennifer FERNANDEZ (CE1 et CE2)
 - Astrid LEROY (PS et MS)
 - Sébastien LESCOURRET (CE2, CM1 et CM2)
 - Eddy VIARD (GS et CP)
- ATSEM :
 - Sandrine GIGLIO (PS)
 - Cassandra LAPEYRE (GS)
- APS :
 - Stéphane GARRIGUES
- Mairie :
 - Bastien MURA (Élu aux affaires scolaires)
 - Micheline TRÉVAUX (Élue aux affaires scolaires)

2 Bilan des effectifs

2.1 En cours

Maternelle		Élémentaires		Classe	
TPS	0	CP	13	PS/MS/GS	25
PS	9	CE1	8	GS/CP	23
MS	11	CE2	15	CE1/CE2	23
GS	10+5	CM1	11	CM1/CM2	23
		CM2	12		
Total :		94			

2.2 Projections pour 2024

Maternelle		Élémentaires		Classe	
TPS	0	CP	15	PS/MS/GS	35
PS	12	CE1	13	CP/CE/CE2	36
MS	9	CE2	8		
GS	11	CM1	15	CM1/CM2	23
		CM2	12		
Total :		96			

2.2.1 Scolarisation d'enfants hors Baurech

Suite à la sollicitation de parents (non domiciliés à Baurech, mais à Cambes), nous relayons leur demande pour une inscription de leur enfant à l'école de Baurech en PS l'année prochaine (2024/2025) car leur enfant aîné (en CM2 l'année dernière) a fait toute sa scolarité à Baurech.

La mairie a refusé cette demande car :

- Les parents n'habitent pas Baurech et/ou n'y travaillent pas ;
- Aucun aîné n'est scolarisé à Baurech cette année ;
- Cela bouleverserait les effectifs de Baurech qui ne doivent pas dépasser 24 élèves dans certaines classes, sans pour autant créer une possibilité d'ouverture de classe supplémentaire ;
- Cela risque de déséquilibrer les effectifs et d'entraîner des fermetures de classes dans les petites communes. Il y a une concertation entre les mairies de la CDC pour éviter cela.

Question RPE : Est ce que le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés à l'école de Baurech est connu ?

Réponse : La Mairie et l'École n'ont pas encore de réponse exacte à ce jour. Il y aurait environ 5 ou 6 scolarisations en école Montessori et une scolarisation à domicile.

En principe la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) doit informer le Maire du lieu de scolarisation de tous les enfants de sa commune. Cependant, à ce jour les outils ne fonctionnent pas pleinement d'où l'impossibilité d'avoir des informations précises.

2.2.2 Nombre d'ATSEM pour l'année prochaine

Madame TRÉVAUX évoque le sujet des ATSEM en rappelant que nous avons dans l'école une ATSEM titulaire (Sandrine GIGLIO en classe de PS/MS) et une ATSEM contractuelle (Cassandra LAPEYRE en classe de GS/CP).

Cassandra est contractuelle (une sorte de CDD renouvelable). Le sujet de Cassandra est évoqué par Mme TRÉVAUX car il semblerait que l'on arrive à la limite de ce que la loi permet en terme de durée de renouvellement.

Madame TRÉVAUX indique que la titularisation de Cassandra leur pose des questions dans la mesure où la projection des effectifs sur les prochaines années ne permet pas de savoir si son poste sera toujours nécessaire. De plus, la titularisation apporte de nouveaux droits et un coût supplémentaire pour le budget municipal.

Le directeur de son côté précise que la présence d'une ATSEM en GS/CP a une incidence sur les résultats de l'école.

Eddy en charge de la classe de GS/CP ajoute que l'absence d'une ATSEM ne lui permet pas de faire son travail dans de bonnes conditions, qu'il a connu cette situation par le passé et qu'il refusera de prendre une classe de GS/CP dans ces conditions.

Nous rappelons que Cassandra est dans un emploi précaire (l'équivalent d'un CDD, qui peut être un frein dans sa vie personnelle mais aussi dans l'avancement de sa carrière) et qu'elle a donc aussi donné beaucoup pour l'école.

Par ailleurs, nous rappelons également que Cassandra est l'ATSEM des GS/CP et que :

- L'effectif de la classe GS/CP cette année est de 23
- L'effectif projeté de 2024/2025 s'il y avait une classe de GS/CP serait de 26
- L'effectif projeté de 2025/2026 s'il y avait une classe de GS/CP serait de 20
- L'effectif projeté de 2026/2027 s'il y avait une classe de GS/CP serait de 21

L'argument de la non nécessité de son poste à minima dans les 3 années à venir est donc discutable.

L'argument financier s'entend mais il est à mettre en perspective avec la réussite de nos enfants quand on sait l'importance qu'ont les classes de maternelle et en particulier la classe charnière des GS/CP notamment pour le passage de la maternelle à l'élémentaire et surtout pour l'entrée dans la lecture.

2.2.3 Congé maternité

Caroline BONIN sera en congé maternité jusqu'à la fin de l'année. Des remplacements sont prévus mais de courtes durées.

3 Domaine pédagogique : projets pédagogiques et projet d'école

3.1 Dispositifs pédagogiques

3.1.1 Aides aux devoirs

L'aide aux devoirs est encadré par Jennifer et se déroule le mardi soir pour les CE/CM. Les axes principaux sont la méthodologie, comment apprendre ou revoir ses leçons et comment travailler en groupe.

A ce jour l'effectif est supérieur à la capacité d'accueil. L'École va réfléchir pour l'année prochaine à ouvrir un deuxième créneau ou limiter les inscriptions en fonction des besoins des enfants.

3.1.2 Stages de réussite

Le premier stage de réussite (axé sur les mathématiques) a eu lieu pendant les vacances d'automne. Il a été encadré par Sébastien. Le niveau des inscrits était plutôt hétérogène.

Le second stage a eu lieu pendant les vacances d'hiver, avec un effectif supérieur au premier stage, les inscrits étaient répartis dans 2 groupes qui ont été encadrés par Jennifer et Astrid.

Les stages de réussite auront lieu à chaque période de vacances (peut être pas en juillet) mais probablement fin août pour se remettre dans le bain.

Le directeur tient à remercier la municipalité qui favorise leur mise en place en mettant à disposition les locaux et des heures de ménages.

3.1.3 Dispositifs de soutien

3.2 Évaluations

Les évaluations de début d'année concernent les classes de CP, CE1 et CM1.

Les services académiques mettent à disposition des outils et des grilles d'analyses permettant à chaque école de se situer dans la circonscription, le département et des écoles de même IPS (Indice de Position Sociale).

L'indicateur de l'école de Baurech est de 112. La moyenne nationale est de 110 et l'école de Latresne est à 120.

Il faut cependant replacer ses données dans leur contexte. A titre d'exemple, l'école de Latresne représente 11 classes et 200 élèves contre 4 classes et 94 élèves à Baurech.

On sait que ce genre de classement défavorise légèrement les écoles à petits effectifs.

De récentes annonces de l'Éducation Nationale suggèrent que les évaluations pourraient dans les années à venir concerner toutes les classes dès le CP.

3.2.1 CP

Les évaluations sont moins réussies de manière significative. Elles sont réussies individuellement pour certains mais c'est moins le cas sur la moyenne des élèves.

Une bonne progression en mathématiques mais une réussite plus faible en lecture. Cette différence n'était pas remarquable sur les évaluations de CP de l'année dernière.

L'année dernière, l'école avait déjà alerté sur 2 élèves en grande difficulté en GS. Pour les évaluations, en lecture, les résultats sont calculés sur 13 élèves alors que seulement 11 ont pu être évalués.

3.2.2 CE1

Les résultats montrent 14 compétences au dessus du secteur de collège et des écoles de même IPS. Petit bémol cependant sur la lecture ou les résultats sont légèrement en dessous de la moyenne.

A noter que ces résultats sont mettre à en perspective avec le manque de recul sur plusieurs années.

3.2.3 CM1

Les résultats montrent 15 compétences au dessus du secteur de collège et des écoles de même IPS. Petit bémol cependant sur l'addition posée. Sébastien précise qu'il y a eu un problème sur une page (et une consigne en particulier) qui pourrait l'expliquer.

3.2.4 6^{ème}

L'École n'a pas eu de retour à propos des 6^{ème} car le conseil de cycles avec le collège n'a pas eu lieu.

3.3 Service Civique

Une ancienne élève de l'école (Aby) est arrivée en Service Civique depuis janvier. Elle vient en renfort des enseignants sur certaines tâches. Elle aide Cassandra dans la classe d'Eddy, en EPS et accompagne quelques élèves de temps en temps.

Une partie importante de sa mission concerne le vivre ensemble, de mener des projets : boîtes à jouer pour la cour de récré, la ludothèque, les groupes pour la bibliothèque, etc.

L'école recherche dès à présent un (et même deux si possible) service civique pour l'année prochaine (à partir de septembre).

Ne pas hésitez à se rapprocher de l'école si des candidats sont intéressés.

3.4 RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en difficulté)

[Définition de ce qu'est le RASED \(sur notre site en cliquant sur ce lien\)](#)

Dans le cadre du RASED, la psychologue est partie à la retraite. Elle est temporairement remplacée pour finir l'année. Un recrutement prévu pour la rentrée.

3.4.1 Suivi des profils particuliers

Le corps enseignant rencontre des difficultés de plus en plus marquées ces dernières années pour faire comprendre et accepter aux parents concernés la nécessité d'un accompagnement ou d'un suivi MDPH (Maisons Départementales qui facilitent l'accès aux dispositifs d'aide et de soutien).

Le directeur indique que ce n'est pas toujours facile à entendre pour les parents mais que c'est important pour les élèves concernés. Il ajoute que dans l'intérêt de l'élève, il va être plus ferme lorsque cela n'est pas mis en place par la famille. Cela pourrait aller jusqu'à la saisine de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et l'intervention d'assistantes sociales.

3.5 Climat scolaire et plan de lutte contre le harcèlement

Depuis plusieurs années, et comme inscrit dans le projet de l'école, le climat scolaire est une priorité de l'école de Baurech même avant la mise en place du programme pHare.

Dans ce cadre et pour ne pas laisser la place à une dégradation du climat scolaire, notamment lors des temps libres (récréations) et en particulier au moment de la pause méridienne (moment libre le plus long de la journée), certains dispositifs sont en place :

- Ateliers pour travailler sur le climat scolaire ;
- Formation des élèves en cas de conflit ;
- Médiation par les pairs ;
- Ouverture d'activités comme la ludothèque et la bibliothèque de classe pendant la pause méridienne.

Questions des RPE : Qui est le référent pour l'école ?

Réponse du directeur : Pour l'instant lui même. Cependant, il regrette de ne pas disposer d'avantage de temps pour avancer plus rapidement sur ces sujets et en particulier sur la concertation entre les intervenants de l'école, de la pause méridienne et de l'accueil périscolaire.

Dans le cadre du programme pHare, les enseignants ont eu une formation (sur le tas) de 6h à ses débuts.

Mme TRÉVAUX explique que suite aux derniers entretiens individuels de son équipe en charge de l'école, il ressort que le personnel de Mairie est très demandeur de formations sur ces sujets (savoir comment gérer et interpréter des hypothèses de harcèlement, gérer des situations difficiles entre les élèves, comment prévenir la dégradation du climat scolaire, etc.).

Le directeur nous informe que la ligue de l'enseignement de Gironde (en collaboration avec les Francas de la Gironde et l'Académie de Bordeaux) met en place le dispositif P.A.Q.U.E.T (Programme d'Accompagnement de la Qualité Éducative des Territoires).

C'est un programme de formations à destination des acteurs de temps éducatifs dans une vision transversale et de continuité de l'école de l'accueil périscolaire en passant par la pause méridienne.

A titre d'information, le programme est le suivant :

- Entourer l'enfant au quotidien ou Comment travailler en 'équipe éducative' et en cohérence au quotidien ;
- Encadrer le jeu libre ou Comment permettre aux enfants de construire leur monde ensemble ;
- Organiser, encadrer, animer la pause méridienne ;
- L'inclusion : l'accueil d'enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques ;

- Œuvrer pour l'égalité filles-garçons au quotidien ;
- Laisser la place aux enfants ou comment organiser le choix et la participation des enfants, les débats d'enfants, les conseils d'enfants ;
- Laisser la place aux parents ou comment les accueillir et communiquer au quotidien ;
- L'aménagement des espaces et des activités au regard des besoins des enfants et des intelligences multiples ;
- Travailler en partenariat pour mettre en œuvre des projet ou Comment travailler avec des artistes, des intervenants, des associations, des entreprises, etc. ;
- Mettre en œuvre des projets qui soutiennent les transitions sociales et écologiques ;
- Coopérer en équipe ou Comment animer des réunions motivantes, des sessions d'analyse de pratique.

Mme TRÉVAUX accueille avec enthousiasme ce cycle de formations à destination des équipes éducatives au sens large et aux personnels de Mairie en particulier qui seront fortement incités à y participer.

Elle précise par ailleurs que ces formations sont bienvenues dans la mesure où la Mairie n'a la charge des enfants que pendant la pause méridienne et que si par exemple un enfant est harcelé ce n'est pas uniquement à ce moment là.

Par ailleurs, Mme TRÉVAUX s'est positionnée comme référente harcèlement. Cela signifie qu'en cas d'incident, les personnels municipaux en parleront à l'enseignant de l'enfant, au directeur et à Madame TRÉVAUX.

Le directeur est d'accord pour participer à ce cycle de formations à condition que cela se fasse à tous les niveaux de l'école et donc par tous les personnels en charge (Éducation Nationale, Mairie et Accueil Périscolaire).

Les RPE accueillent très positivement ce cycle de formations, d'autant plus que c'est un thème que nous portons depuis plusieurs années et qui après de multiples échanges (notamment sur la formation continue des personnels) avec la Mairie n'a jamais débouché sur une issue positive.

Question des RPE : Comment le programme pHAre est-il abordé au sein de l'école ? En pratique, comment l'équipe « programme » organise-t-elle les 10 heures d'apprentissage annuelles sur « la prévention du harcèlement et le développement des compétences psychosociales » dont bénéficient les élèves à partir du CP ?

Réponse du Corps Enseignant :

Chaque enseignant fait en fonction de ses possibilités. De manière générale, Le plan EMC (Éducation Morale et Civique) va être doublé.

Dans le cadre du plan « Vivre Ensemble », certains thèmes sont abordés à partir de situations concrètes de conflits/désaccords (sport, jeux, etc.). Les situations aussi sont réglées dans des temps type « débats philo. ».

Réponse de Jennifer :

D'ici la fin de l'année, le RASSED va prendre une partie de la classe tous les 15 jours pour des débats philosophiques (le regard sur l'autre, cours d'empathie, s'ouvrir aux autres, la bienveillance, se recentrer, la tolérance etc.).

Les élèves ont participé à la journée de lutte contre le harcèlement le 8 novembre 2023 et ont fait ensuite des jeux de rôles par groupes (mises en situation, puis débats). Cela passe aussi par des albums de littérature jeunesse, sur l'acceptation des différences et la gestion du regard de l'autre.

Une intervenante en langage des signes vient également dans la classe de Jennifer (pour entre autre faire le lien avec l'acceptation de « la différence »).

Pour régler les conflits, Jennifer précise qu'elle a mis en place un conseil de classe hebdomadaire.

Réponse d'Eddy :

Pour régler certaines difficultés si elles se présentent, Eddy utilise le quart d'heure lecture pour orienter le choix du livre et entraîner la discussion sur ce qui a posé problème.

Eddy a également mis en place un système de billet glissé dans le cahier de liaison en cas de débordement d'un élève. Cela oblige l'enfant à discuter en famille de ce qu'il s'est passé à l'école.

Réponse de Sébastien :

Sébastien souligne que l'équipe éducative sent des tensions dans les classes depuis quelques temps. Les CE et CM ont participé à un questionnaire en début d'année sur le thème du harcèlement.

Certains conflits sont récurrents en fonction des âges des enfants, certaines périodes de l'année sont plus difficiles que d'autres.

Cette année, Sébastien a eu un cas pouvant relever du « harcèlement ». Les familles ont été informés. Les parents des enfants « harceleurs » ont réagi sans déni. Sébastien s'assure régulièrement que l'enfant concerné va bien.

Avertir les familles plus rapidement n'est pas toujours évident pour l'équipe éducative car ses membres ont un protocole à respecter (notamment des vérifications à effectuer avant d'alerter).

Ils entendent et comprennent cependant le souhait des parents, la volonté des parents de communiquer plus rapidement à l'avenir tout en respectant les protocoles qui leur sont imposés.

Sébastien évoque également un petit accrochage entre CP et CE1 lors d'une séance d'EPS en début d'année. L'école réfléchit à une manière de communiquer plus rapidement avec les parents. Quand plusieurs enfants sont concernés cela peut prendre du temps d'appeler chaque parent personnellement, de réussir à le joindre et de le faire sans impacter sur le temps de cours.

Les familles accepteraient-elles le système des « billets » (contact écrit, comme le fait Eddy) sans se sentir agressées ? Comment endiguer le risque de déformation de la parole de

l'enfant à réception du billet ? L'équipe va réfléchir à un système rapide de communication permettant de préserver les intérêts de chacun.

3.6 Projets pédagogiques

3.6.1 PS/MS

Déplacement une fois par semaine à la bibliothèque, prêt de livre pour favoriser les PS qui ne bénéficie pas de la pause en livre car il se déroule sur le temps de sieste.

Projet jardin en retrait, il n'a pas été possible de planter les bulbes cette année à cause des mauvaises conditions météorologiques.

Sortie scolaire de fin d'année en cours de réflexion.

3.6.2 GS/CP

Sortie scolaire de fin d'année dans le milieu naturel.

3.6.3 CE

Intervention sur le langage des signes et tentative d'interventions d'athlètes dans les cadre des jeux paralympiques.

Sortie de fin d'année en cours de réflexion.

3.6.4 CM

Sortie à la ludothèque de Camblanes et Meynac en février dans le cadre semaine ludique (les CM ont pris le bus 501 pour s'y rendre).

Probable sortie de fin d'années avec nuitées si le budget le permet.

3.6.5 Interclasses

La chorale.

Sculpture d'argile sur les arbres du parc dans le cadre des cours d'arts plastiques.

La direction académique encourage la mise en place d'une semaine banalisée d'ouverture de l'école pour la rendre moins opaque. L'équipe éducative envisage de la mettre en place mais est en réflexion sur ce qui sera proposé.

4 L'établissement : Aspects financiers, fonctionnels, matériels et de sécurité.

4.1 Proposition de financement pour la Caisse des Écoles.

Définition de ce qu'est la caisse des écoles (sur notre site en cliquant sur ce lien)

La Mairie (suivant une préconisation du Trésor Public) « supprime » la caisse des écoles. La raison invoquée est une meilleure lisibilité du budget et en particulier des dépenses d'investissement. Le budget de la caisse des écoles sera donc maintenant intégré dans le budget de la commune.

Dans les faits, cela ressemble plus à une mise en sommeil de cet établissement public communal qui en cas d'inactivité de 3 ans pourra être dissoute par le conseil municipal.

En pratique, là où le budget de fonctionnement de l'école était voté par les l'équipes éducatives, le conseil municipal et les Représentants de Parents d'Élèves, il ne le sera plus que par le conseil municipal.

Jusqu'à présent, il n'y a jamais eu de problèmes majeurs sur le vote des budgets à la caisse des écoles mais si lors d'un prochain budget sur la présente ou une prochaine mandature, il était décidé de la baisse du budget de l'école, nous ne pourrions plus nous y opposer.

Le directeur présente sa demande de budget et renouvelle sa demande de financement des fournitures à hauteur de 35 EUR par élève et 60 EUR pour les projets pédagogiques. La demande de financement, inclut le financement de piscine, des fournitures de bureaux, du matériel pédagogique, des logiciels éducatifs, etc. Pour un montant de 16710 EUR.

Dans le cadre du second créneau de piscine (pour les CE) qui a été supprimé cette année, le Maire (non présent, excusé lors de ce CE) nous fait savoir par l'intermédiaire de Madame TRÉVAUX qu'il n'est pas content de [notre compte rendu](#) du premier conseil d'école sur ce sujet et que la suppression de ce créneau vient d'un choix de l'équipe pédagogique de favoriser la sortie de fin d'année plutôt que ce second créneau de piscine.

Le directeur indique qu'il n'est pas d'accord avec la Mairie sur ce sujet. Il précise que l'école ne disposait plus du financement nécessaire pour organiser les déplacements à la piscine. Avec le budget donné, ils ont été contraints de choisir entre prélever sur le budget de 60 EUR par élève sur les sorties scolaires ou supprimer un créneau de piscine. Ce budget de 60 EUR n'a jamais été utilisé pour financer la piscine mais pour les autres activités proposées aux élèves et l'école n'a pas souhaité diminuer les dites activités.

Les RPE rappellent qu'ils avaient demandé lors d'un précédent Conseil d'école de sanctuariser ce budget piscine car la CDC a fermé en 2023 la piscine de Latresne et les possibilités d'apprendre à nager dans le secteur sont devenues très difficiles et souvent à des tarifs peu abordables.

4.2 Point financier intermédiaire de la coopérative scolaire

Au démarrage de l'année année, le solde était de 1500 EUR.

L'EBB (merci à eux pour leurs actions) a depuis versé un chèque de 2000 EUR.

Les familles par leurs adhésions ont abondé de 605 EUR (environ 9 EUR par famille).

Le marché de Noël a permis de récolter 567 EUR et les photos scolaires 709 EUR.

Le solde à jour est donc de d'environ 5300 EUR.

5 Vie de l'école : l'éducatif et le péri-éducatif.

5.1 La pause méridienne, l'accueil périscolaire et la restauration scolaire.

Morgane va quitter temporairement l'école de Baurech pour renforcer l'équipe de Camblanes et Meynac. Elle est remplacée par Manon Housset jusqu'à la fin de l'année.

Un questionnaire sur la cantine a été communiqué aux élèves du CP aux CM2. Certains retours ont été très négatifs. Certains commentaires étaient injustifiés et ont pu heurter le personnel.

Il a été rapporté à plusieurs reprises que certains élèves s'adressent aux personnels municipaux de manière déplacée. Le directeur en ayant été le témoin, a dû intervenir pour recadrer les élèves et leur rappeler qu'ils ne peuvent pas s'adresser aux adultes référents et aux personnels de cette manière.

Sur ce sujet, Mme TRÉVAUX précise que cela peut entraîner un sentiment de découragement chez le personnel municipal qui peut ne plus savoir comment se positionner face à de tels comportements.

5.2 Actions des associations.

A l'instar d'autres années, la fête du court métrage devrait avoir lieu et la fête de fin d'année (en partenariat avec l'EBB) est en cours de préparation.

5.3 Communiquer, diffuser des informations

Dans la continuité de ce qui avait été évoqué lors du premier conseil d'école et sur les moyens de communication. L'ENT (Espace Numérique de Travail) fourni par l'académie (l'ENT Aliénor) devrait être testé d'ici la fin de l'année scolaire. Il devrait permettre aux parents de recevoir des notifications sur leur téléphone.

Le sondage envoyé aux parents sur ce sujet a reçu environ 50% de réponses. Sur les réponses reçues, seules deux familles ont indiqué avoir des difficultés d'équipement informatique.

6 Questions diverses

6.1 Diverses

1) Question RPE : Où en est-on du processus de décision vis-à-vis de l'accueil à un seul portail ?

Réponse du directeur : Il n'y aura pas de changement en cours d'année, les maternelles peuvent cependant passer par le grand portail. La question est reporté à la réunion de rentrée où la question sera abordée.

Réponse de Mme TRÉVAUX : Le plan vigi-pirate est toujours en vigueur, même s'il a diminué en sévérité. Le passage devant la mairie est toujours condamné mais certains parents empruntent toujours cette allée en voiture. Les parents concernés ont été identifiés par la mairie qui leur a demandé de bien vouloir respecter la réglementation.

2) Question RPE : Y'a t'il eu des avancées sur les travaux de l'école ?

Réponse du directeur : Le filet de protection de la cour du haut devient plus dangereux qu'utile.

Réponse de Mme TRÉVAUX : Des devis de réfection de la clôture côté MAM sont en cours. Il y aura prochainement des devis pour le remplacement du filet.

7 Les représentants des parents d'élèves de l'école de Baurech

Titulaires	
Sarah ARDEVEN (Maman de Lisa en GS et Simon en PS) 06 74 99 20 66 sarahjeh@live.fr	Habiba BELFIRM (Maman de Nils en GS) 06 79 39 06 06 habiba.belfirm@gmail.com
Emmanuel BOUTHENOT (Papa de Théobald en CM1 et de Olympe en GS) 06 17 29 01 91 emmanuel@bouthenot.name	Emmanuelle CORDEROCK (Maman de Jeanne en CE1) 06 09 95 57 55 maya6681@hotmail.fr
Suppléant(e)s	
Pierre-Jean BEYRIS (Papa de Martin en CE2) 06 79 81 35 68 pjbeyris@hotmail.fr	Élodie Dupuy (Maman de Marius en CP) 06 15 62 45 91 elodie-dupuy@hotmail.fr
Aurélie ESPES (Maman de Léane en GS) 06 22 09 01 06 aurelie.espes@gmail.com	Clément Guérin (Papa de Maxence en GS) 06 25 21 65 81 clement.grn@gmail.com

Merci à tous pour le temps de lecture consacré à ce compte-rendu.

N'hésitez pas à visiter le site de vos représentants des parents d'élèves <https://rpe-baurech.fr/>. Vous y trouverez les précédents compte rendus, des informations sur l'école et un formulaire pour nous contacter si vous souhaitez plus d'informations.